

### Droits d'inscription

Tarif normal : 150€

*Gratuit pour les professeurs, maîtres de conférences, étudiants, jeunes chercheurs de l'Université de Strasbourg*

### Lieu du colloque

MISHA - 5 allée du Général Rouvillois  
67000 Strasbourg  
Salle de conférences

### Accès depuis l'aéroport

Prendre le train jusqu'à la gare centrale de Strasbourg

### Accès depuis la gare

Tram C direction Neuhof Rodolphe Reuss  
Arrêt « Observatoire »

### Manifestation validée au titre de la formation continue des avocats

N° déclaration d'activité : 4267 04090 67

### Contact

Aurélie KRAFT  
Université de Strasbourg - FR 3241  
Tél. : 33(0)3 68 85 87 81  
Fax : 33(0)3 68 85 85 71  
Courriel : fr3241-contact@unistra.fr



Journée d'études

### Direction scientifique :

**Estelle Naudin**, professeur à l'université de Strasbourg  
**Delphine Porcheron**, maître de conférences à l'université de Strasbourg

# Les nouveaux règlements européens en matière de régimes matrimoniaux et d'effets des partenariats enregistrés



Centre

de **droit privé fondamental** | CDPF

Université de Strasbourg

**7 février 2018 | 9h30-15h30**

En collaboration avec



9h30 - Propos introductifs

**Estelle Naudin**, Professeur à l'université de Strasbourg

Les nouvelles règles en matière de compétence juridictionnelle

10h - Régimes matrimoniaux et effets des partenariats enregistrés

**Michel Farge**, Professeur, Université Grenoble-Alpes

**Estelle Gallant**, Maître de conférences HDR, Université Paris 1 Sorbonne

10h45 - Discussion et pause

Les nouvelles règles en matière de compétence législative

11h15 - Régimes matrimoniaux

**Eric Fongaro**, Maître de conférences HDR, Université de Bordeaux

**Delphine Porcheron**, Maître de conférences, Université de Strasbourg

12h - Discussion

12h30 - 13h30 Pause déjeuner (buffet sur place)

13h30 - Effets patrimoniaux des partenariats enregistrés

**Alain Devers**, Maître de conférences HDR, Université Jean Moulin - Lyon 3,

Avocat au Barreau de Lyon

Applications pratiques

14h00 - 15h00 Études de cas

**Maître Richard Crône**, Notaire honoraire

**Claire Farge**, Docteur en droit, membre du comité juridique de la FNDP

15h00 - Discussion et fin des travaux

# Les nouveaux européens et régimes matrimoniaux d'effets des enregistrés